L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 26 JUIN 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co.

Rue de Chartres No. 53, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 26 JUIN.

ABONNÉS À LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme on leur ouvrirait un compte [illegible] pour une aussi courte période nous surchargerions [illegible] notre comptabilité, nous nous adressons de les concilier en les [illegible] aux porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

LES CANDIDATS.

Maintenant que les conventions ont fait leur choix et prononcé leur arrêt, chacun, selon ses sympathies ou ses antipathies, ses préférences ou ses préventions, se met à supputer les chances bonnes ou mauvaises des candidats à la présidence.

Les journaux démocrates ne doutent pas de l'élection de M. Buchanan; les journaux américains croient que M. Fillmore l'emportera; et la presse freesoiler n'est pas sans espoir pour M. Frémont.

On fait toutes sortes de conjectures, les unes raisonnables, les autres absurdes. Il vaudrait peut-être mieux, avant de tirer l'horoscope des candidats, attendre que la situation se soit mieux dessinée et que les divers groupes politiques qui s'appellent aujourd'hui partis aient pris une attitude plus tranchée.

Quoiqu'il en soit, et puisque tout le monde exprime une opinion, donnons celle de notre correspondant de Washington. Il soutient M. Fillmore et il trouve que les circonstances lui sont favorables. Sa lettre est datée du 19 juin; la voici:

"La désignation de Frémont par la Convention républicaine de Philadelphie a grandement désappointé les amis de M. McLean, et leur physionomie trahit leur mécontentement. Beaucoup d'entre eux se sont décidés à soutenir M. Fillmore; d'autres, fidèles à leurs penchants free soilers, donneront leur adhésion à Frémont.

"La désignation du candidat républicain n'a donné lieu à aucune démonstration populaire; il n'y a guère que les partisans de M. Fillmore qui aient manifesté leur satisfaction. La nomination de M. McLean eût amené la défaite de M. Fillmore; celle de Frémont donne à l'ex-président un avantage manifeste. C'est ce que comprennent déjà tous ses amis et même ceux qui le combattent.

"Je vous envoie un article pris du principal journal allemand de New-York et traduit pour l'*Evening Post*. Vous y verrez que la grande majorité des Allemands naturalisés doit voter pour Frémont, parce que celui-ci est hostile à l'esclavage et anti know-nothing. La plateforme sur laquelle le place le journal dont il s'agit lui assurera non seulement le vote des Allemands, mais celui de beaucoup d'autres étrangers,—Irlandais, Italiens, etc., et le fait que J. R. Giddings, David Wilmot, Preston King et d'autres free soilers bien connus étaient les principaux membres de la Convention (Wilmot a été le rapporteur du comité de la plateforme) vaudra aussi à M. Frémont les suffrages des électeurs foncièrement hostiles à l'esclavage dans le nord, l'est et l'ouest. Or, M. Fillmore n'aurait jamais pu compter sur l'appui de ces hommes.

M. Frémont, dans les Etats libres, aura le vote des étrangers naturalisés, ce qui causera à M. Buchanan un préjudice notable dans les Etats de New-York, de l'Ohio, du Michigan, de l'Indiana, de l'Illinois, du Wisconsin, du Missouri et de l'Iowa. M. Fillmore a maintenant une très bonne chance d'avoir le vote de l'Ohio, de l'Illinois et de l'Iowa; il aurait aussi celui du New-Jersey, si M. Dayton, porté pour la vice-présidence sur le ticket de Frémont, n'était de cet Etat. On considère le vote de New-York comme acquis à M. Fillmore, et je ne serais pas étonné de le voir obtenir celui de la Pennsylvanie, bien que tout le monde ne soit pas de mon avis sur ce point. S'il n'y a pas d'élection par le peuple, M. Fillmore sera presque certain d'être désigné par la Chambre."

Notre correspondant parle plus haut d'un article d'un journal allemand de New-York. L'*Evening Post* qui le reproduit est un journal free-soiler démocrate qui exerce une grande influence dans le Nord et dont l'opinion a une valeur réelle. Il dit que la population allemande de l'Union paraît décidée à faire cause commune avec le parti républicain à la prochaine élection présidentielle. S'il en est ainsi, M. Frémont sera mieux soutenu que nous ne le pensions d'abord. Mais comme son élection est impossible, les suffrages qui lui seront donnés par la population allemande seront autant de perdus pour M. Buchanan, car presque tous les Allemands, on le sait, sont démocrates.

Les Allemands sont extrêmement nombreux à New-York, dans la Pennsylvanie et surtout dans l'Ohio, le Wisconsin, le Missouri et d'autres Etats de l'Ouest. C'est un journal allemand de St-Louis, le St-Charles *Demokrat*, qui le premier a proposé aux républicains nord de décerner la candidature à M. Frémont, et l'*Anzeiger des Westens*, autre journal allemand publié à St-Louis, s'est joint à lui pour recommander l'intrépide pionnier de l'Ouest, le millionnaire californien. Le *Courrier* de Pittsburg, le *Telegraph* de Buffalo, le *Staats Zeitung*, l'*Abend Zeitung* et *Pioneer* de New-York, tous journaux allemands, se sont successivement prononcés pour M. Frémont. Il y a eu presque unanimité dans la presse allemande.

L'*Evening Post* croit que la population allemande votera en masse pour le candidat républicain. Nous le croyons aussi. Il s'agit bien entendu des Etats libres, car dans les Etats à esclaves, les Allemands voteront, à quelques exceptions près, pour M. Buchanan.

Nous partageons l'opinion de notre correspondant sur un autre point; c'est que la perte des voix allemandes causera un préjudice immense à M. Buchanan à New-York, dans l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, le Wisconsin et l'Iowa. Ces voix appartenaient jusqu'ici aux candidats démocrates. Ce sont elles qui ont assuré la Pennsylvanie à M. Polk en 1844 et qui, jointes au vote irlandais, lui ont également donné New-York. Si elles font faute à M. Buchanan, Dieu sait comment s'arrangeront les choses pour le candidat démocrate, malgré sa force apparente et la confiance de ses amis.

Mais, nous le répétons, nous sommes au début de la campagne électorale, et il est encore impossible de hasarder la moindre conjecture raisonnable. D'ici à deux mois, nous verrons un peu plus clair dans l'imbroglio présidentiel.

Puisque nous venons de parler des républicains noirs, disons un mot de leur programme. Il se compose de huit résolutions dont quelques-unes sont d'une innocence primitive. Les républicains protestent de leur dévouement à l'Union; ils proclament leur adhésion aux principes de Washington et de Jefferson. La seconde résolution déclare que le Congrès n'a pas le droit d'établir l'esclavage dans les territoires, mais qu'il a celui de l'y interdire. La troisième et la quatrième ont rapport au Kansas. La cinquième est ainsi conçue:

"Resolu que la devise de bandits de grands chemins, que *la force constitue le droit*, endossée par la circulaire d'Ostende, est à tous égards indigne de la diplomatie américaine, et attirerait la honte et le déshonneur sur tout gouvernement du peuple qui lui donnerait sa sanction."

Cette résolution est à l'adresse de M. Buchanan, dont le nom est inscrit le premier au bas de la célèbre circulaire. Selon les républicains noirs, le candidat démocrate est donc une espèce de *bandit de grands chemins*. C'est extrêmement flatteur.

La sixième résolution demande l'établissement d'un railway entre le Mississipi et le Pacifique. La septième déclare que le Congrès a le droit de voter des allocations pour l'amélioration des ports et rivières. Dans la huitième, les républicains appellent à eux les hommes de tous les partis.

Pour terminer, disons que le *Courrier des Etats-Unis*, que nous aurions cru favorablement disposé envers M. Buchanan, se prononce de plus en plus contre le candidat démocrate. Voici ce que nous lisons dans son dernier numéro:

"....Le *News* entreprend de recommander la candidature de M. Buchanan, au point de vue particulièrement [illegible], au point de vue des relations extérieures. Selon lui, jamais les Etats-Unis n'ont été engagés à la fois dans autant de difficultés qu'aujourd'hui avec les puissances étrangères, et l'homme qui lui semble le plus propre à y mettre fin, c'est M. Buchanan! Comme il a été ministre à St-Pétersbourg et à Londres, la diplomatie européenne lui est familière. Il connaît la force précise des [illegible] de chaque puissance et à quel point les gouvernements peuvent être soutenus par le peuple, etc. Enfin, le *News* énonce comme une conviction [illegible], que la paix et la prospérité de la république au dehors et au dedans, dépendent du triomphe de M. Buchanan aux prochaines élections.

Il n'y a qu'une ombre à ce séduisant tableau. Est-ce l'ambassadeur de son candidat à Londres, le *News* a grand soin de passer sous silence l'acte qui l'a le plus signalé: la conférence d'Ostende. [illegible] M. Buchanan [illegible] avec des hommes comme MM. Soulé, Mason..."

et Sickles, qu'il doit se mettre à l'œuvre, quand il ceindra le pouvoir [illegible] l'Europe et [illegible] la main M. Buchanan [illegible] la maison blanche.

Nous savions que le journal français de New-York n'aimait pas M. Soulé, et M. Sanders, ni M. Sickles, mais nous ignorions qu'il en vint au point de [illegible] la candidature de M. Buchanan par haine pour le know nothingisme. Nous nous trompions. A quel candidat veut-il se rallier? Serait-ce par hasard à M. Fillmore?

EUROPE.

Le steamer *America* est arrivé le 12 à Halifax. Les nouvelles qu'il apporte sont de trois jours plus récentes que celles reçues par l'*Arago* et sont ainsi résumées dans la dépêche adressée aux journaux de New-York:

FRANCE.

Les journaux français sont pleins de détails sur les ravages des inondations. La voyage de l'empereur à Lyon et dans les autres localités inondées lui ont gagné une popularité immense. Cinq cents maisons ont été détruites à Lyon et cent cinquante à Avignon. Aux dernières dates les eaux se retiraient.

Le gouvernement a voté dix millions de francs pour soulager les victimes du fléau, et l'impératrice a ouvert une souscription dont le produit aura la même destination.

Le concours agricole continue d'exciter beaucoup d'intérêt.

La Bourse de Paris. Place s'élève à dix-huit millions de francs.

ANGLETERRE.

Le correspondant du *Morning Post* écrit de Paris: Je crois être dans le vrai en disant que le gouvernement français a fait tout ce qui était en son pouvoir pour prévenir ces déplorables complications, qui ont amené la suspension des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et l'Amérique. Le gouvernement de l'empereur continuera ses bons offices dans le même esprit de réconciliation. Mais, si la guerre se déclare, nul doute que l'Angleterre ne puisse compter sur l'alliance active de la France.

Lord Palmerston espère toujours que les relations pacifiques des deux pays ne seront pas interrompues. Il compte, surtout, pour prévenir un conflit inutile, sur le bon sens qui règne des deux côtés de l'Atlantique.

AUTRES.

Les pluies excessives qui règnent en Portugal mettent en grand danger les récoltes de vins et de pommes de terre.

La flotte espagnole qui doit se rendre dans les eaux du Mexique compte 11 vaisseaux de ligne, 3 frégates, 2 corvettes et 4 steamers.

Les Notes présentées par la France et l'Autriche au gouvernement napolitain sont à peu près identiques, et parlent de réformes en général sans en désigner aucune en particulier.

La Chambre des Députés du Piémont a fait don au général Marmora d'un arpent de terrains à bâtir, dans la ville de Turin.

Mazzini déclare renoncer à la politique, pour se retirer, comme simple particulier, aux Etats Unis.

Le roi de Grèce a demandé pour son héritier la main de l'infante d'Espagne et la réponse a été favorable.

Le czar a fait les nominations diplomatiques suivantes:

M. Budberg, ambassadeur à Berlin, est envoyé à Vienne; le baron Brunnow prend la place de M. Budberg. Le prince Dolgorouki est nommé ambassadeur à Paris et le comte Chreptowitch, aussi ambassadeur à Londres.

Le czar s'était rendu à Berlin.

Le steamer *Propontis* est parti de Londres le 3 juin, ayant à bord le câble télégraphique qui doit relier, à travers le golfe St-Laurent, Terre-Neuve et le cap Breton, dans la Nouvelle-Ecosse. La pose se fera dans le courant du mois. On compte que cette opération sera suivie d'une autre plus considérable, qui devra dans l'espace de 18 mois au plus, mettre en communication directe Londres et New-York.

Le comité central de la démocratie polonaise proteste contre les termes de "rebelles pardonnés" employés par le czar dans le décret d'amnistie concernant les polonais qui prirent les armes en 1830, pour une cause nationale.

Une dernière dépêche de Turin dit que le comte Savour va se rendre de nouveau à Paris, et que les affaires entrent dans une phase critique.

Une dépêche de Constantinople, du 30 mai, annonce que la Russie proteste contre l'admission de Stourga dans la commission chargée de rectifier les frontières en Bessarabie.

Le *Daily News* fait remarquer le changement qui s'opère dans l'opinion publique relativement aux difficultés de l'Angleterre avec l'Amérique, et dit, qu'en dépit de la répulsion que soulève l'idée d'une guerre avec les Etats Unis, l'on commence à se demander si les mesures de conciliation prises par le cabinet britannique ne sont pas allées aux dernières limites de la prudence, et si le président Pierce ne présume pas trop des dispositions pacifiques de la Grande-Bretagne.

MEXIQUE.

ARRIVÉE DU TEXAS.

Le steamer *Texas* est arrivé hier dans notre port, venant de Vera-Cruz, qu'il a quitté le 22 de ce mois et ayant à bord 32 passagers et $13,436 88 en espèces. Nous avons reçu par cet arrivage des journaux de Vera Cruz jusqu'au 22 courant et de Mexico jusqu'au 19. Nous publions plus loin la lettre de notre correspondant. On verra que le ministre espagnol avait demandé au gouvernement mexicain une réponse catégorique avant le départ du *Texas*. Il a dû la recevoir, et à l'heure qu'il est la question de la paix ou de la guerre entre le Mexique et l'Espagne est probablement décidée.

Correspondance mexicaine.

MEXICO, 19 juin 1856.

Messieurs de l'*Abeille*,

J'aurais voulu pouvoir vous annoncer la solution de la question espagnole, mais on ne la connaît pas encore: les rumeurs les plus extraordinaires continuent à courir: les uns annoncent qu'on s'arrangera, d'autres supposent qu'on ne s'arrangera pas; pour moi, je ne saurais vous donner mon opinion pour ou contre l'arrangement, car il y a autant de probabilité pour ou que pour l'autre.—Au moment où je vous écris la question se débat encore entre les intéressés; le ministre d'Espagne a déclaré qu'il voulait en voyer à son gouvernement une réponse catégorique, par le *Texas* même. D'ici à une heure donc, la solution devra avoir lieu, dans le sens de la paix ou dans le sens de la guerre.

Il y a, parmi les Mexicains, un fort parti pour la guerre; on cite même un mot assez joli d'un homme bien placé dans la politique. On venait lui annoncer que la question espagnole est arrangée pacifiquement; tant pis, répondit-il, car c'était la seule occasion que nous eussions de *quedar bien*, (d'en sortir à notre honneur).

A part cette question espagnole sur le résultat de laquelle je ne puis rien vous dire, et qui n'offre aucune matière à ma correspondance jusqu'à ce qu'il en sorte quelque chose, je n'ai à vous parler que du projet de constitution qui a été présenté par la commission, le 16 du courant au Congrès.

Cette constitution est des plus libérales; elle adopte le système de la fédération, proclame la liberté des cultes, la liberté de la presse, une chambre unique, l'établissement du jury, la liberté de l'enseignement, tous les grands principes, enfin, qui rentrent dans le catéchisme de l'école libérale. Elle va être mise en discussion prochainement, et je ne doute pas que le congrès l'adopte dans son ensemble; à peine y fera-t-il quelque modification de détail.

En attendant, la bonne harmonie n'est toujours pas rétablie entre le congrès et l'exécutif. Pendant que certaines gens soupçonnent, bien à tort, M. Comonfort de vouloir faire un coup d'Etat en dissolvant la chambre, cette dernière, plus hardie, tente, en quelque sorte, son coup d'Etat sans prendre la peine de dissimuler. Un député, rédacteur du *Siglo*, a proposé que le Congrès déclarât que l'Exécutif n'a pas droit de faire des observations à ses décisions! Si cette proposition est adoptée, ne sera-ce pas, je vous le demande, un véritable coup d'Etat qu'aura fait le congrès contre le président dont il sera complètement annulé l'autorité?

Du reste, si vous avez fidèlement suivi les événements au Mexique, depuis la révolution, vous avez dû voir que les rôles des deux pouvoirs sont singulièrement renversés par suite de ce stupide programme qu'on appelle le plan d'Ayutla.

L'Exécutif a le droit de rendre des décrets, mais ces décrets sont soumis à la sanction du Congrès, de sorte qu'à bien prendre les choses, le Congrès est le pouvoir exécutif, et le gouvernement est le pouvoir législatif.— Cette permutation est, paraît-il, de goût des représentans du peuple, et c'est pour cela sans doute, que pour être encore mieux dans son nouveau rôle le Congrès veut retirer à M. Comonfort tout droit de contrôle ou de veto sur ses actes.

Tout à vous, ***

MALLE DE LA CALIFORNIE ET DE GALVESTON.—La direction générale des postes à Washington est prête à recevoir des propositions pour le transport d'une malle quotidienne, entre la Nouvelle-Orléans et Galveston, par la voie du railway des Opelousas.

La direction recevra aussi des propositions pour le transport de la malle, deux fois par mois, entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco.

M. PIERCE.—On connaît l'esprit satyrique de Prentice, éditeur du *Louisville Journal*. Franklin Pierce, dit-il dans un des derniers numéros de son journal, a été du président à une majorité écrasante parce qu'il n'était pas connu; c'est parce qu'il l'est maintenant que tout le monde a été d'accord pour l'abandonner.

LOTERIES DU MARYLAND.—Voici la liste des primes les plus fortes de la loterie du Maryland qui ont été gagnées au tirage du 14 courant à Baltimore. Ceux qui prennent à cette ancienne et excellente loterie nous sauront gré de les renseigner:

No 19,321, $50,000; No 29,369, $10,000; No 15,704, $4,000; No 4,309, $2,000; No 20,846, $1,000; No 4,822, $1,000.

Le numéro 15,704 a été vendu à la Nouvelle-Orléans.

LES MÛRIERS.—Pendant toute la semaine, dit le *Journal de la Côte* du 21 juin, des [illegible] se sont abattus sur différentes parties de notre paroisse et des paroisses voisines [illegible] depuis longtemps. [illegible]

L'état sanitaire de la paroisse est aussi [illegible] pour la saison.

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

ACCIDENT AU COLLÈGE DES JÉSUITES.—Un accident qui, par suite des résultats, beaucoup plus graves est arrivé hier au Collège des Jésuites, rue Baronne. Vers une heure et demie, une galerie donnant sur la cour s'est tout à coup effondrée et deux jeunes élèves qui se trouvaient au-dessous, Jacq. Fraser et Paul Diaz, ont été fortement contusionnés. [illegible] l'espèce [illegible] mais il est probable qu'on n'aura rien à redouter de ce côté. La chute de la galerie a été déterminée par un vice de construction [illegible] des directeurs du Collège. [illegible]

COUP DE POIGNARD.—Le recorder Solomon a renvoyé à la justice d'hier à l'interrogatoire de Harvey Brooks accusé d'avoir commis une tentative de meurtre, le 18 avril dernier, sur la personne de William [illegible] et d'avoir assailli Mme Mackey. [illegible]

ENQUÊTE.—Le coroner a pratiqué, hier, dans une maison de la rue Musique, entre les rues Amour et Craps, la levée du corps de Mary Ann Whitley. Verdict: apoplexie causée par l'abus des liqueurs alcooliques. Mary était Irlandaise et avait 34 ans.

VOLEURS.—Des voleurs se sont introduits, mardi soir, dans le magasin de M. [illegible], au-dessous de l'hôtel St-Charles, et ont enlevé une quantité de marchandises de prix.

Des individus sont entrés, à l'aide de fausses clés, dans le magasin de comestibles de C. J. Alleyn, encoignure Liberté et Calliope, et ont emporté la plus grande partie des articles de valeur.

James Gaivin, J. Fitzpatrick et Cornelius McKorney sont en prison en attendant qu'ils répondent, devant le recorder du Premier District, à l'accusation de vol chez M. Wellson, rue Philippa. On a trouvé dans leur repaire la preuve de leur culpabilité.

DEVANT LA IRE COUR.—L. W. N. Nichols, h. c. l., Eliza Dunning, f. c. l. et Betsie, nègre de M. Cazelar, ont subi, hier, devant le recorder Fabre, un interrogatoire à la suite duquel ils ont été renvoyés devant la Première Cour du District, la femme pour être jugée, l'esclave après avoir reçu l'ordre de le quitter; Nichols et l'esclave, pour vol de fait.

ACQUITTÉS.—Le recorder du deuxième district a acquitté, hier, les personnes suivantes:

John Olden et Vigneron d'Hohenzollern, accusés d'escroquerie.

John Mason, John Mayer, Gilbert Montenaire et Robert Jones, accusés de vol.

[illegible]

MISSOURI.—Les amis et les adversaires de Benton, parmi les démocrates du Missouri, se proposent de nommer séparément des électeurs présidentiels. S'ils exécutent ce projet, le vote démocratique de l'Etat sera divisé et M. Fillmore y triomphera peut-être. Il est probable cependant que les Bentoniens et les anti-Bentoniens se raviseront.

BRODERIES, DENTELLES, &c.—L'attention des dames est appelée sur l'annonce de MM. D. P. Scanlan & Co, Nos. 12 et 14, rue de Chartres publient dans une autre colonne.

Commerce français.

On lit dans le Bulletin commercial hebdomadaire de la *Presse*:

"Le commerce est fort calme. La fabrique a repris depuis quinze jours un peu de commissions nouvelles. Il est vrai que dans un grand nombre de branches d'industries le mois de mai est ordinairement une époque de morte-saison, et que les affaires ne reprennent guère avant le mois d'août pour les préparatifs de la saison d'hiver; mais les manufactures de tissus, et surtout celles de Rouen et de l'Alsace, n'ont pas écoulé les marchandises qui sont enlevées tous les ans au mois de mai pour la foire de Beaucaire.

"Les marchands forains sont en retard pour leurs achats et ceux qui se sont présentés en fabrique ont demandé une réduction sur les prix. Cette branche si importante de notre industrie a beaucoup souffert pendant le mois de mai de la persistance du mauvais temps. On a retardé les achats de tissus d'été, et si l'été tarde encore, il est à craindre que la saison ne soit perdue. Le moment approche où les magasins en détail vont commencer leurs inventaires semestriels, et il est probable que le chiffre de leurs affaires aura subi une diminution sur le semestre correspondant de l'année dernière, qui avait d'ailleurs été favorisé par l'Exposition universelle.

"Le commerce ne s'est pas ressenti beaucoup jusqu'à présent de la réduction du taux d'escompte de la Banque de France. Les capitaux, attirés à la Bourse par l'appât des primes et des gains rapides, sont toujours rares pour les opérations purement commerciales.

QUELQUES LIGNES DE LACORDAIRE.—Les statistiques officielles constatent le nombre croissant, depuis quelques années, des suicides, des aliénés et des enfants trouvés. Par suite de l'augmentation de ces deux dernières catégories dans le département de la Seine, sur les cinquante millions de nouvel emprunt de la ville de Paris, dix millions sont spécialement affectés à payer le surcroît de dépenses du service des aliénés et des enfants-trouvés. A ce sujet, nos lecteurs prendront connaissance avec plaisir de cette admirable péroraison de la conférence du Père Lacordaire, publiée par le *Correspondant*:

"Quand une nation s'énerve dans les jouissances et s'exalte dans les convoitises, sa constitution décline avec rapidité, et, aux premiers coups de la fortune, on voit ses enfans, inaccoutumés à la lutte et à la douleur, se laisser prendre au dégoût de la vie, ou bien succomber aux assauts de la démence. C'est à vous, messieurs, en jetant un regard sur vos contemporains, de décider, par cette règle, de leurs progrès dans la vraie civilisation. Peut-être y trouverez-vous d'illustres sujets de crainte; peut-être aussi, en présence de ces calamités dont les générations héritent avec tout le reste, vous plaindrez-vous que Dieu nous ait fait dans les passions un don aussi périlleux, pour ne pas dire aussi fatal; vous regretterez que la liberté ne vous ait pas été donnée toute seule et qu'à côté d'elle, puissance si pure et si élevée, les passions aient aussi leur empire tumultueux. Mais ce serait une plainte injuste, un regret d'esclave: si vous étiez libres sans être passionnés, vous accompliriez sans doute le bien, mais vous ne l'aimeriez pas assez. Le glaive dans l'homme est le glaive de l'amour, et celui qui voudrait le lui ravir à cause des maux dont il est l'instrument, serait semblable à l'infortuné qui voudrait briser la lyre d'Homère parce que Homère a chanté les faux dieux. Ah! ne brisez pas la lyre! Prenez-la des mains du poète aveugle, et chantez sur elle le nom, les bienfaits et la gloire du Dieu visible. Chantez, la terre vous écoute, et le ciel vous répond; car la lyre d'Homère est aussi la lyre de David, et la passion qui tue l'homme a sauvé le monde au Calvaire."

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGÈNE SUE.

XXXI. (Suite.)

Ces mots de San-Privato, un moment oublié, attirèrent sur lui les regards, et chacun des personnages de cette scène fut profondément frappé de la subite métamorphose de jeune diplomate, naguère encore si dépenaillé, si grotesque, et actuellement d'un aspect rieur presque irréprochable, et de qui la ravissante figure, calme et reposée, reprenait comme par enchantement son charme séducteur. Cette sorte de renaissance de son rival redoubla la colère de Maurice. [illegible] lorsque Jeane, sans daigner répondre [illegible] de San-Privato, reprit d'une voix touchante:

—Maintenant, Maurice, et voici la vérité, toute la vérité; maintenant, devant Dieu qui me voit et m'entend, je te le jure, non seulement l'inconcevable attrait que cet homme m'inspirait s'est évanoui, mais je me demande, à cette heure, avec un mélange de surprise et de honte, comment un tel attrait a pu exister, car je n'éprouve plus que mépris et horreur pour celui dont la seule pensée peut seule égaler la lâcheté.

—Allons, ce [illegible] à moi, Jeane! [illegible]

[illegible]

...quelque chose ... quelque [illegible] ... malgré ... [illegible]

—Jeane! tu es ma femme..., tu seras la compagne de ma vie!.... Je t'aime plus que je ne t'ai jamais aimée.... et mon estime, mon respect pour toi pouvaient augmenter, la noble sincérité de ton aveu les augmenterait encore.... Moi reprendre ma parole! rétracter le jour de notre union! moi! me reprocher une préférence d'un moment, préférence presque involontaire, avouée si loyalement, et à cette heure remplacée par un sentiment de mépris écrasant et de légitime aversion.

—Excellent et naïf cousin,—se disait San-Privato tandis que Maurice continuait avec une exaltation croissante, encouragé par les regards attendris de Charles Delmare.

—Crois-tu donc, ma Jeane bien-aimée, crois-tu donc mon amour assez peu profond pour être arraché de mon cœur au moindre souffle contraire? Est-ce que cet amour n'a pas ses racines jusque dans notre adolescence, alors que tu étais pour moi la plus tendre des sœurs? Est-ce que, depuis trois ans, cette affection, grandissant avec nous, n'est pas devenue plus vive encore et ne s'est transformée! et pour la briser, il suffirait d'un accès de jalousie aveugle, d'un mouvement de stupide amour-propre!

—Bien.... bien, cher enfant,—dit Charles Delmare ravi des conséquences de l'aveu de Jeane, aveu dont il était d'abord alarmé.—Jeane, vous serez digne du bonheur qui vous attend!...

—Jeane,—reprit Maurice,—si dans l'ombrageuse délicatesse de ton âme tu persistes à te reprocher.... ce que je n'ai pas même à excuser.... si tu crois me devoir une réparation.... tu peux m'en accorder une.... la plus chère, la plus précieuse de toutes!

—Laquelle?....—demanda la jeune fille tenant dans ses mains les mains de son fiancé toujours agenouillé devant elle, la contemplant avec ivresse,—quelle réparation puis-je t'accorder, mon Maurice?....

—Joins-toi à moi.... pour prier mon père et ma mère de hâter le moment de notre mariage.

—Ah! tu dis vrai, et je le sens maintenant.... je n'ai pas été coupable! ma conscience est pure.... car elle se trouble pas ma voix lorsque je dis comme toi: hâtons l'époque de notre mariage,—répondit la jeune fille. Et, les traits rayonnants de sérénité, cédant à un mouvement d'effusion charmante, elle tendit ses deux bras à son fiancé; tous deux s'enlacèrent d'une chaste étreinte. Puis Maurice faisant deux pas au-devant de San-Privato:

—Allez, monsieur.... je vous pardonne vos perfidies.... vos lâchetés.... Le bonheur dont mon cœur déborde ne laisse pas de place à la haine.... Je suis si heureux.... que je ne peux que vous plaindre d'être perfide et méchant.... allez.... monsieur.... je suis assez vengé!

—Moi, moi, et mon tour est arrivé!—se dit San-Privato, et il reprit tout haut avec un accent de dignité blessée:

—Mon cousin.... les coupables, seuls, acceptent qu'on les pardonne; je repousse un pardon qui m'offense. J'ai été l'objet de grandes.... de bien cruelles accusations; j'ai cru devoir d'abord les subir avec la silencieuse résignation de l'honnête homme outragé, attendant, fort de sa conscience, l'heure de se défendre; cette heure est pour moi venue.... veuillez m'entendre, j'ai le droit d'être entendu, j'ai le droit de me justifier.... Je m'adresse à vous mon cousin, et....

—Assez, monsieur, assez!—dit durement Charles Delmare redoutant la perfidie du langage de San-Privato, et craignant qu'il ne détruisît les excellens effets du loyal aveu de Jeane.

Et redoublant de hauteur et de dureté:

—Vous êtes, monsieur, jugé sur vos actes et flétri par eux; toute justification est inutile.

San-Privato regarda fixement Charles Delmare, réfléchit durant quelques secondes et se dit:

—Mieux vaut maintenant que plus tard. Le Delmare, généraux, contrariera singulièrement ma riposte.

Et le jeune diplomate reprit tout haut, en affectant une parfaite urbanité:

—J'aurai l'honneur de faire observer à monsieur Charles Delmare qu'il manque absolument de politesse à mon égard; il est peu séant d'interrompre ainsi les gens.

—Il veut bien répondre à monsieur San-Privato, reprit Charles Delmare avec un suprême dédain,—monsieur San-Privato se jugera, je l'espère pour lui, qu'il est des personnes que leurs actes mettent en dehors des convenances que l'on se doit entre honnêtes gens.

—Je me permettrai de faire observer à monsieur Charles Delmare qu'il est peut-être imprudent de parler trop haut, lorsque notre passé nous commande de parler fort bas, en d'autres termes, fort humblement,—riposta San-Privato.—Ceci, monsieur Charles Delmare voudra bien, à son tour, se le tenir pour dit, et se garder désormais de m'interrompre.

Charles Delmare, d'abord abasourdi d'une allusion dont il ne comprenait encore ni le sens ni la portée, resta un moment silencieux, cherchant à pénétrer ce que prétendait dire San-Privato; puis, voyant Jeane et Maurice se regarder avec surprise en entendant ce reproche dont leur ami ne paraissait point ému, l'obligeait à parler fort humblement, il s'écria, emporté par l'indignation:

—Monsieur San-Privato! je ne souffrirai de personne, et de vous moins que de tout autre, d'insolentes allusions, et si méprisable que soit leur auteur, je....

—Pardon, monsieur,—reprit le jeune diplomate,—les gros mots ne sont point de bonnes raisons. J'ai avancé, je maintiens, sans plus recourir à l'allusion, qu'il est imprudent à vous, monsieur, de vous montrer.... tant.... j'emploie le terme poli.... lorsqu'une extrême réserve vous est commandée par un passé....

—Achevez!—s'écria Charles Delmare pouvant à peine se contenir;—pourquoi cette réticence? Achevez donc!

—Vous m'excuserez, monsieur, si je décline cette invitation,—répondit San-Privato. La courtoisie plus qu'exagérée sans doute dont je ne veux point me départir à votre endroit, le respect que je dois à mademoiselle Duméril, m'interdisent de qualifier devant vous ce devant elle ce passé.... dont vous devez un jour, monsieur, garder toujours le souvenir.... je vous laisse ce soin....

—Ciel et terre! quelle audace!—s'écria Charles Delmare hors de lui et faisant un pas menaçant à l'encontre de San-Privato impassible et sardonique, tandis que Jeane et Maurice, de plus en plus surpris de la mystérieuse accusation qui pesait sur leur ami, mais hésitant à le croire, s'interposèrent vivement entre lui et Albert;

—Calmez-vous, cher maître,—disait Maurice; que vous importe la calomnie?

—Ne connaissez-vous pas assez la fourberie de cet homme, méprisez donc ses paroles!—ajouta Jeane, et elle reprit avec amertume:—Ah! cet homme est fatal! Nous saignons tout-à-l'heure dans la joie, et voilà déjà qu'il nous attriste!

—Mes amis,—reprit Charles Delmare douloureusement ému,—il m'est impossible de rester à vos yeux, à vous.... à vous de qui l'affection m'est si chère.... non, il m'est impossible de rester sous le coup d'une accusation d'autant plus odieuse qu'elle est plus vague...., et, si indigne que soit l'accusateur, je veux qu'il s'explique.— S'adressant alors à San-Privato:—Si, à l'instant, vous ne formulez pas, du moins, votre odieuse calomnie.... je....

—Epargnez-vous, monsieur, de ridicules menaces.... bonnes au plus à effrayer des enfans,—reprit San-Privato.—Je vais donc, puisque vous m'y obligez, m'expliquer clairement.... mais prenez garde....

—Parlez.

—Je cédais à une sorte de compassion pour vous,—dit en soupirant San-Privato,—mais puisque vous voulez absolument que je parle....

—Ah! c'est trop de patience! Parlez donc, misérable! je vous mets au défi!

—J'accepte le défi,—dit San-Privato; et il ajouta lentement:—Il y a dix-huit ans de cela, un jour.... à Lausanne.... un homme se disant peintre et se faisant appeler....

—Pas un mot de plus!—s'écria Charles Delmare devenant pâle comme un spectre,—oh! pas un mot de plus, monsieur.

XXXII.

Maurice et Jeane ne pouvaient croire à ce qu'ils voyaient, à ce qu'ils entendaient: leur maître, leur ami, qu'ils aimaient autant qu'ils l'estimaient, pâlissant soudain et accablé comme s'il eût fléchi sous le poids de ses remords; interrompant avec l'accent de la prière son accusateur, semblant lui demander grâce, et s'écriant:

—Pas un mot de plus, monsieur! oh! pas un mot de plus!

—Je vous avais, à plusieurs reprises, monsieur, charitablement engagé à ne point insister sur des éclaircissements qui devaient être pour vous très regrettables,—répondit San-Privato avec un sourire sardonique,—je serai donc charitable en accédant à votre humble supplique: je consens à me taire.

Charles Delmare vit Maurice et Jeane échanger des regards de douloureux étonnement; il devina leur pensée secrète; l'homme qu'ils avaient jusqu'alors entouré de tant d'affection et de respect, celui enfin qu'ils considéraient comme leur ami, leur mentor, s'abaissant à demander grâce à leur cousin, de qui la perfidie et la méchanceté les indignaient! Ne devaient-ils pas augurer, et ils augureraient de l'abaissement de leur mentor, que cet homme était sans doute entaché d'une action coupable, honteuse, dont Albert possédait le secret.... En lisant ces soupçons affreux pour lui sur les traits attristés de sa fille, Charles Delmare sentit son cœur se briser, une larme roula dans ses yeux, et, d'une voix altérée, il dit à Albert, d'une voix altérée:

—Monsieur.... un mot encore; je vous ai tout à l'heure interrompu.... parce qu'il ne me convenait pas de vous voir divulguer un secret très important, qui ne me concerne pas seul.... et remettre un temps de ma jeunesse.... puis-je attendre de votre équité....

(Cet appel à l'équité de cet abominable fourbe sembla brûler les lèvres de Charles Delmare) que vous reconnaîtriez au moins.... que le secret dont il s'agit n'entache en rien mon honneur?

San-Privato parut réfléchir et garda le silence, tandis que les deux fiancés attendaient sa réponse avec anxiété et d'impatience que d'angoisse.

—Mon Dieu!—se disait Jeane avec un redoublement d'amertume et de sombre curiosité,—quelle est donc la puissance infernale de cet homme? Il découvre les joies les plus pures! [illegible]

[illegible]

—Monsieur,—reprit Charles Delmare, [illegible] votre réponse à me répondre lorsque je vous demande.... Mais de crainte d'abuser.... [illegible]

Sans-Privato, sans [illegible] ... formule impérative, le [illegible]:—Lorsque je vous ai fait l'affront que le secret que vous possédez n'entache en rien mon honneur, cette hésitation, 'monsieur', est surprenant et blessant.

—Votre impatience, monsieur, est trop respectable pour que je ne m'empresse pas de la calmer,—répondit San-Privato d'un ton de déférence marquée pour Charles Delmare, qui cherchait en vain la cause de ce soudain revirement, car il devait attendre une nouvelle perfidie.—Je n'hésitais pas, monsieur; mais je tardais à vous répondre, parce que, lorsqu'il s'agit d'affirmer l'honorabilité d'un parfait galant homme, l'on ne saurait trop peser ses paroles, afin de leur donner tout leur poids; je le déclare donc très hautement et en toute sincérité, oui, le secret qui vous touche, monsieur, n'entache, ne peut entacher en rien votre honneur, à l'abri d'ailleurs du plus léger soupçon pour quiconque a l'avantage, monsieur, de vous connaître, même très superficiellement.

Ces paroles, prononcées par le jeune diplomate de la meilleure grâce du monde et avec l'apparence d'une intime conviction, soulagèrent Charles Delmare d'une cruelle appréhension; il jeta un regard humide vers les deux fiancés, regard qui, s'adressant surtout à Jeane, semblait lui dire:

—Doutez-vous encore de moi?

—Ah! cher maître.... mon ami!—répondit vivement la jeune fille, comprenant la secrète pensée de son père,—croyez-vous qu'un instant.... nous ayons pu vous soupçonner?

—Non, grâce à Dieu!—ajouta Maurice en serrant la main de Charles Delmare;—seulement, cher maître, je l'avoue.... un entendant dire que votre passé vous commandait une attitude plus humble....

—Cette humilité, mon ami, interrompant son cousin et expliquant habilement les contradictions de ces premières paroles, ceci, quelle que soit l'excessive honorabilité de monsieur Charles Delmare, à laquelle je me plais à rendre de nouveau un éclatant hommage, certain acte de sa vie passée devait le rendre, envers moi, plus humble (cette expression, je la retire; elle a mal rendu ma pensée), certain acte de son passé, de monsieur Charles Delmare devait, dis-je, le rendre non plus humble, mais plus soigneux d'éviter toute allure hautaine et provocante, puisqu'il ne sait que trop combien peuvent être parfois terribles les suites de certaines provocations.... Or, depuis cette matinée (il est trop loyal pour le contredire), monsieur Charles Delmare ne m'a pas épargné ni les railleries ni les sarcasmes, et, tout à l'heure encore, il m'a coupé la parole de la façon la plus dure. Or, je l'avoue, malgré ma modération, la patience m'a échappé, et afin d'engager monsieur Charles Delmare à se montrer moins provocant, moins agressif envers moi, j'ai cru devoir lui rappeler son passé regrettable.... Et maintenant,—ajouta San Privato, lançant un regard significatif au père de Jeane,—j'ose espérer, monsieur, que vous voudrez bien ne plus m'interrompre et me laisser répondre aux graves accusations dont je suis l'objet de la part de mademoiselle Jeane.

(*A continuer.*)

EUGÈNE SUE.

Marié par le Rév. Lambeck, mardi le 24 du courant, le capitaine FRIEDRICH GOTTLIEB RODEWALD à Mlle Louise ADELAIDE ALVINA FORTIER, de cette ville.

Décédé, mardi soir, 24 du courant, à la paroisse St-Jacques, à l'âge d'un an et deux mois, TOUSSAINT ARTHUR, fils de M. Arthur Cantrelle et d'Eugénie Mossy.

Décédé à Mandeville, le 24 courant, JEAN FRANÇOIS JOSEPH WILLIAM BATTIER, âgé de vingt mois.

Nécrologie.

Le 24 de ce mois, après avoir marché jusqu'à sa quarante-cinquième année, dans les voies de l'honneur, du désintéressement et de la bienfaisance, EDMOND ORSO, natif de cette ville, a brusquement fini son cours. [illegible]

Voilà, Orso, voilà, brave ami, les quelques paroles que ta vie si pure et ta mort [illegible] ... Adieu!!

ARMAND LANUSSE.

LE GRAND REMÈDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

[illegible]

ARRIVÉE DU GRANADA.

Nouvelles de la Californie.

Le steamship GRANADA, capitaine Griffin, est arrivé ce matin à 3 heures et demie, venant de San Juan de Nicaragua et d'Aspinwall. Il a apporté la malle de la Californie. N'ayant pu obtenir nos journaux qu'à 3 heures 1/2, nous ne pouvons donner qu'un aperçu sommaire des nouvelles.

Les troubles continuaient toujours à San Francisco. Casey et Cora ont été pendus. On a mis à jour les fraudes commises aux dernières élections. Le fameux boxeur Yankee Sullivan ayant été arrêté, s'est suicidé, et au moment d'expirer il a confessé qu'il avait pris part aux fraudes commises en mettant dans les boîtes aux scrutins des poignées de tickets.

Tous ceux qui ont pris part à ces fraudes ont été bannis.

La plus grande effervescence régnait à San Francisco. Toute la population était sous les armes, et l'on s'attendait à voir éclater la guerre civile.

Les citoyens disposés à maintenir le bon ordre, venaient en foule s'inscrire auprès des autorités; et c'est à qui voulait faire partie du comité de vigilance.

La législature devait s'assembler extraordinairement.

Nous n'avons rien pu apprendre sur la situation des affaires au Nicaragua.

JUSTICE DE PAIX.

Le soussigné est candidat à la place de Troisième Juge de Paix, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'honorable Richard Richardson. [illegible] JOHN W. ANDREWS.

Appel À LA POPULATION FRANÇAISE.

Les Français sont respectueusement invités à assister au Grand Service Funèbre qui sera fait à la Cathédrale, le lundi 30 juin, à 10 heures du matin, en mémoire de feu FRANÇOIS GIRARD, assassiné le 30 mai dernier, encoignure Orléans et Marais. DE LA PART DU COMITÉ.

Grande réduction de prix POUR CAUSE DE RÉPARATIONS.

D. P. SCANLAN & Co., Nos 12 et 14, rue de Chartres, offrent en ce moment aux prix les plus avantageux leurs assortiment de Soie, Barèges, Mousselines, Broderies, Dentelles, Colifichets de Paris et Mantilles.

ATTENTION.

[illegible]

Théodore Dumaiger, MAGASIN DE MARCHANDISES SÈCHES À BON MARCHÉ

Encoignure Robertson et Orléans, No. 97, rue du Cirque.

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'étant sur le point de partir pour le Nord, il vendra son magnifique assortiment de marchandises [illegible]

AVIS.

On demande à louer une domestique recommandable et bon sujet, comme gardienne d'enfant, et pouvant s'occuper du train d'un ménage. S'adresser au No 59 rue Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

REÇU par le navire Griffon, de Bordeaux:— Vin de Bordeaux—20 barriques bon vin ordinaire, pour familles. [illegible] DES. PITOU, Coin Dauphine et Douane.

Avis aux parents.

UNE dame respectable et son mari, n'ayant point d'enfans, désireraient se charger, moyennant une rétribution modérée, d'un ou de deux enfants de bonne famille qu'ils prendraient chez eux, qu'ils entoureraient de soins et sur lesquels ils veilleraient avec sollicitude. S'adresser, pour tous les renseignements nécessaires, au bureau de l'*Abeille*.

Surdité.

Guérison complète et immédiate de la surdité et autres maladies de l'oreille.

Mr LOUIS BECARD, rue St-Philippe, No 180, entre Bourgogne et Rempart, prévient les personnes atteintes de la surdité [illegible]

A VENDRE

La goëlette LA RÉPUBLIQUE, du port de vingt tonneaux, construite il y a huit ans, aux îles Chandeleur, avec tous ses agrès et apparaux, en excellent état, telle qu'on peut la voir à Madisonville. [illegible]

AVIS.

LES créanciers de la succession de C. Pasquier & Co., sont priés de présenter leurs comptes. Les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer immédiatement au soussigné. J W DYAM, curateur, Enc. Gravier et Vieille Levée.

VIN BLANC—75 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Dudley, à vendre à bon marché par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée.

Loge Harmonie No 36. I. O. O. F.

L'élection des officiers de cette Loge pour le terme suivant aura lieu le vendredi 27 courant, à 7 heures et demie du soir. Les officiers et membres de la Loge sont priés d'y assister. G. VOORHIES, Secrétaire.

LES MOHICANS, par Alexandre Dumas.

Le dernier volume de ce remarquable roman a été reçu à la LIBRAIRIE NOUVELLE, où les souscripteurs sont invités à venir le prendre. J. TACON, rue de Chartres No 107.

AVIS.

LA ville de Jefferson est maintenant prête à capitaliser ou à éteindre les bons qu'elle a émis [illegible]. F. J. LAIZER, Maire.

Avis des exécuteurs.

Les personnes qui doivent à la succession de feu SAMUEL J. PETERS sont priées de venir payer sans retard. [illegible]

Changement du Bureau.

FRANÇOIS CALONGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 15, rue St-Pierre, Faubourg Tremé.

Miel de Versailles.

Les amateurs de bon miel du pays sont prévenus que le soussigné a toujours en main un grand assortiment de cet article à vendre [illegible]. BOLLENGER, à Versailles.

Cigares de la Havane.

104,000 Cigares de la Havane récemment reçus en magasin par le brick américain Mary Elizabeth. CABALLERO & BASUALDO, 36, Vieille Levée.

Marchandises nouvelles.

NOUS venons de recevoir par le Chawbe un bel assortiment de confections d'été pour enfans et jeunes gens. LAGAY & LACANU, 36 rue de Chartres.

Appareils à eau de Seltz, de Briet.

Huile de Coton.

BRASSERIE LOUISIANAISE, RUE CONTI, 85 ET 87.

A LA demande d'une société nombreuse et choisie, il sera ouvert le DIMANCHE 1er JUIN prochain un SALON DE BIÈRE au premier étage de l'établissement de la rue Conti, si avantageusement connu.

Aux Habitants sucriers.

PROVISIONS.

Toupies, Hochets et Vaisselle pour [illegible] 119 rue de Chartres.

F. & E. REILLY.

SOURCES DE BLADON.

A louer à prix réduits pour l'été.

OCCASION.

Hôtel de la Passe Christian.

A LOUER.

INSTITUTION À DARBOT. 184 rue Toulouse, entre Bourgogne & Rampart.

COMITÉ FRANÇAIS. $800 de récompense.

QUIL SOIT CONNU, qu'à une séance extraordinaire du Comité de Vigilance, en date du mardi 17 juin 1856, il a été adopté, à l'unanimité, qu'il serait accordé une récompense de HUIT CENTS PIASTRES à la personne qui fera découvrir et livrera à la justice LES assassins de François Girard, ou DEUX CENTS PIASTRES pour chaque individu mis en arrestation.

Réunion du Comité extraordinaire, le 17 juin 1856.

D. BECOUBAN, Président. [illegible], vice-Président. D. SCHWATIER, Trésorier.

Loterie de l'Alabama

(AUTORISÉE PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.)

Les lots s'élèvent à la somme de **$205,000!**

Loterie de la Géorgie. (Autorisée par l'Etat de la Géorgie.) CLASSE 17. Plan de la loterie de la Havane. SAM'L SWAN & Co, Directeurs.

ORFÈVRERIE DE TABLE. Galvanoplastie perfectionnée.

Avis aux habitans.

Fabrique de l'église St-Louis.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

Demande de Commis.

Librairie française de Vor. HÉBERT & Cie. 149, rue de Chartres. **Journaux français.**

HORACE HARRY. RUE DU CAMP.

Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, tous ses marchandises de printemps et d'été. [illegible]

BOUC. Salon à Bière, BOUC. Tenu par M. C. KROST, rue Conti, 56.

Disciples de Gambrinus, ralliez-vous!

Guérison par l'eau.

L'ETABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE à Florence, Mass., où les malades sont traités par l'eau, [illegible]

ATTENTION. Sorgho. Sorgho.

Soda, Crèmes à la glace.

M. P. COUNGRAT, encoignure St Philippe et Derbigny, annonce au public qu'il trouvera dans son établissement, tous les dimanches, toutes sortes de rafraîchissements, soda, crèmes à la glace, sorbets, limonades glacées et de la pâtisserie fine et pour tous les goûts.

Parfumeries fines de Paris. ADOLPHE BLACHE.

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY, No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse. EDMOND DUFORESTIER & Co.

Bains de la rue Conti, Entre les rues Bourbon et Dauphine. TENUS PAR F. GAUPP.

PHARMACIE, Encoignure Conti et Bourgogne, SPÉCIALE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE PEAU, GUÉRISON DE L'hydrargyrie, MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE interne ou externe DU MERCURE, PAR E. GAUDOZ, Pharmacien.

FUSILS ANGLAIS. HEATON & OLIVIER, No 49, rue Commune.

Dr. SAMUEL REYNOLDS, Bureau No 115, rue Gravier, Nlle-Orléans.

PAUL E. THÉARD, NOTAIRE ET AVOCAT No. 42, rue Royale.

A. DURAND. Agence générale d'affaires.

MOULIN DE STRAUB, patenté POUR MOULIN À MAIS. SAMUEL H. GILMAN, 31, rue Natchez.

LE FOURNEAU À BAGASSE

Des lettres de patente pour les Etats-Unis ont été accordées à SAMUEL H. GILMAN, No 31 rue Natchez, Nouvelle-Orléans, en date du 4 décembre 1854, pour un fourneau brûlant du bois et de la bagasse. [illegible]

SAMUEL H. GILMAN, 31, rue Natchez, Nlle-Orléans.